

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Chantal Soucy

Députée de Saint-Hyacinthe et vice-présidente de l'Assemblée nationale

2685, boulevard Casavant Ouest, Bureau 215
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8B8

Protection de la jeunesse : Chantal Soucy invite les citoyens à se faire entendre

SAINT-HYACINTHE, le 13 janvier 2020 — Chantal Soucy invite les citoyens de la grande région de Saint-Hyacinthe à participer en grand nombre aux trois forums de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse qui se tiendront près de Saint-Hyacinthe dans les prochains jours.

Un forum aura lieu à Granby, le mardi 14 janvier, avant de s'arrêter à Drummondville le lendemain. L'événement sera ensuite de passage à Longueuil, en Montérégie, le 23 janvier prochain. Les rencontres, qui se dérouleront de 18 heures à 21 heures, se tiendront également dans 18 villes du Québec jusqu'au 13 février prochain.

Le forum est une activité de discussion qui s'adresse à tous les citoyens et professionnels intéressés à contribuer au débat. Toutes les rencontres permettront aux participants d'échanger dans un espace convivial. Les questions de consultation seront préalablement déterminées et les discussions se feront en petits groupes.

Après le décès d'une fillette âgée de 7 ans à Granby, le gouvernement du Québec s'est engagé à entreprendre une réflexion qui porte non seulement sur les services de protection de la jeunesse, mais également sur la loi qui l'encadre, sur le rôle des tribunaux, des services sociaux et des autres acteurs concernés. La Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse doit soumettre son rapport et ses recommandations au gouvernement, au plus tard le 30 novembre 2020.

Les citoyens intéressés peuvent s'inscrire en ligne en consultant le <https://csdepi-inscriptionforums.s1.yapla.com/fr/forums-citoyens>.

Rappelons que le premier ministre, François Legault, avait mentionné vouloir être proactif dans ce dossier. Pour cette raison, la Coalition avenir Québec n'attendra pas nécessairement la fin de la Commission pour apporter des changements. En ce sens, le ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux, Lionel Carmant, a déjà annoncé trois mesures pour soutenir les intervenants en protection de la jeunesse.

Communiqué de presse

1. Faire évoluer les standards de pratique

Le rythme du traitement des dossiers sera dicté uniquement par le temps nécessaire pour faire une analyse juste et en profondeur des cas. Par le fait même, les intervenants se concentreront davantage sur les actions requises pour assurer le bon développement et la sécurité des enfants. Il s'agit donc d'optimiser l'organisation des services en protection de la jeunesse afin de permettre un temps d'intervention directe qui soit proportionnel aux caractéristiques et aux contextes propres à chacun des cas.

2. Alléger les processus administratifs

Afin que la multiplication et la complexité des formulaires ne restreignent pas le temps alloué aux interventions, la contribution du personnel de soutien administratif sera maximisée. Les intervenants qualifiés se consacreront donc majoritairement aux tâches pour lesquelles leurs compétences sont exigées et nécessaires.

3. Permettre l'achat de matériel pour faciliter le travail des intervenants

Considérant le besoin des intervenants d'avoir à leur disposition tout l'équipement nécessaire à la réalisation optimale et sécuritaire de leurs activités, le ministre annonce qu'une part de l'investissement de 47 M\$ annoncé en juillet dernier sera prévue à cette fin, notamment par l'achat de matériel tel que des cellulaires de fonction.

Citation :

«Pour améliorer l'efficacité du système et pour éviter d'autres drames comme celui de Granby, c'est essentiel que la population puisse se faire entendre. Je suis certaine que les Maskoutains peuvent contribuer à faire une différence concrète. J'invite tous les citoyens qui se sentent interpellés à se manifester lors des différents forums.»

Chantal Soucy, députée de Saint-Hyacinthe et vice-présidente de l'Assemblée nationale

Source, renseignements et demande d'entrevue

Geneviève Lemay

Bureau de circonscription de la députée de Saint-Hyacinthe, Chantal Soucy



450 773-0550

genevieve.lemay@assnat.qc.ca

Communiqué de presse